



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 28 juin 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
Aménagement qualitatif de la ZAC Le Bouquet – Demande de subventions	
DÉLIBÉRATION N° 2022 – 077 En exercice : 38 Titulaires présents : 27 Suppléants présents : 0 Pouvoirs : 7 Absents : 2 Excusés : 2 Nombre de votants : 33	Le vingt-huit juin de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à St-Bresson, Salle des Fêtes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Loïc LABORIE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	POUV	Loïc LABORIE	Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH (absent)
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	EXCUSE	
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN		
Michel CALLOCH	A		Philippe GÉRARD			Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE	POUV	Isabelle FORMET	Bernard GIRE			Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE	EXCUSE		Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL	A		Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE	POUV	Martine ANDING	Rodolphe WACOGNE		
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND	POUV	Jacques DESHAYES	Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Par délibération n° 2021-054 en date du 7 avril 2021, la CCPLx a décidé de réviser le plan d'aménagement de la ZAC Le Bouquet afin d'y favoriser sa commercialisation. Ce diagnostic réalisé par Ingénierie 70 a conduit à phaser en trois étapes la finalisation des travaux de la zone :

- Phase 1 : travaux de sécurisation, d'accessibilité et de communication
- Phase 2 : travaux d'amélioration
- Phase 3 : aménagement de la zone pour la poursuite de la commercialisation

Dans le cadre de la sécurisation routière sur la ZAC il a été demandé :

- L'implantation de mobilier urbain tel que des potelets pins ou autres afin d'empêcher les poids lourds de chevaucher les trottoirs,
- Le scindement des stationnements VL afin d'en diminuer la longueur, un espace vert pouvant être créé afin de séparer le stationnement,

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU		Envoyé en préfecture le 05/07/2022 Reçu en préfecture le 05/07/2022 Affiché le 	
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2022		ID : 070-247000755-20220628-D2022_077-DE	
Objet	Aménagement qualitatif de la ZAC Le Bouquet – Demande de subventions		Délibération n°2022	077
			Page 2 sur 2	

- La création de trottoirs alternants qui devront prendre en compte le cheminement le plus cohérent et potentiellement le plus pratiqué par les piétons.
- La Tranche ferme comprendra les travaux de finition de voirie de la ZAC, les travaux d'accès à la Boulangerie, les travaux de viabilisation des lots 9+11 (entreprise Distry) ceux-ci comprenant les réseaux humides (AEP-EU-EP) l'éclairage publique et la mise en place de fourreaux pour réseau électrique et Télécom ainsi que la voirie et trottoir définitifs en enrobé.

Les travaux de sécurisation routière doivent permettre de traiter les problématiques du déplacement piétonnier sur l'ensemble de la ZAC, de créer et sécuriser des places de parking le long de la voirie et de supprimer le stationnement sauvage des poids lourds.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Nature de la prestation	Montant HT	Partenaires	Montant
Travaux	446 196 €	DETR 2022 (45%)	215 208 €
Maîtrise d'œuvre	28 110 €	FNADT (5%)	24 630 €
		Conseil Départemental AED 2022 (2%)	10 555 €
		Autofinancement	223 913 €
TOTAL		TOTAL	
474 306 €		474 306 €	

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil communautaire

- **CONFIRME** le montage technique et le plan de financement de l'opération « Aménagement qualitatif de la ZAC Le Bouquet » tel que présenté ci-dessus ;
- **SOLLICITE** l'Etat pour le versement d'une subvention au titre de la programmation DETR 2022 ;
- **SOLLICITE** l'Etat pour le versement d'une subvention au titre du FNADT ;
- **SOLLICITE** Le Conseil Départemental pour le versement d'une subvention au titre de l'AED 2022 ;
- **SOLLICITE** toute autre subvention nécessaire à la bonne réalisation de ce projet ;
- De compenser par l'autofinancement un éventuel retrait ou diminution de la subvention de l'un des cofinanceurs du projet ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

